

UNOBAT 62+ CH

SYSTÈME DE SOUS STRUCTURE POUR SOLS PVC

INFORMATIONS PRESCRIPTEUR ET D'INSTALLATION

1. INFORMATIONS PRESCRIPTEUR

1.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le système Unobat 62+ CH est une sous-construction conçue pour être installée avec des surfaces en PVC. La solution est constituée de panneaux de particules de 22 mm fixés à un système de sous-plancher composé de lambourdes lamellées collées.

Les patins résilients sont pré-montés sous la lambourde et se clipsent directement sur les éléments J-lock, ou sur les cales à hauteur ajustable si le système a besoin d'être nivelé. Les cales réglables J-Lock Wedges permettent une correction rapide des surfaces non planes. La bonne hauteur et la planéité du système sont assurées sans avoir recours aux outils ou à des clous.

Des bases de différentes hauteurs (20, 30, 40, 50 mm) sont disponibles pour se clipser sous les cales J-Lock Wedges, permettant ainsi d'augmenter encore facilement la hauteur du système suivant les besoins

Hauteur de construction, panneaux de particules inclus :

- Avec des bases plates J-locks seules pour montage sur sols plans : 62 mm.
- Avec des bases J-locks ajustables pour sols non plans : de 82 à 209 mm.

Distance entre les lambourdes : c/c 300 mm.

Ce guide décrit l'installation de lambourdes et de panneaux de particules, mais ne fournit pas de recommandations sur le montage du vinyle ni ne concerne des types de vinyle spécifiques.

L'Unobat 62+ CH permet, selon les types de PVC utilisés en surface de créer des sols à déformation surfacique ou à déformation combinée selon la norme sportive EN 14904.

1.2 COMPOSANTS DU PLANCHER

1. Revêtements PVC (Non fourni)
2. Panneaux de particules, 22mm
3. Colle PVC (Non fournie)
4. Lambourdes lamellées
25,5x60 mm lambourdes avec patin résilient de 12 mm pré-montés sous la lambourde.
Hauteur totale Lambourdes : 40 mm
"Gable batten" lambourdes sans patin amortisseur marquées 39x40 mm.
5. Junckers Sylvathene film pare vapeur
6. Espace de Dilatation aux murs
Conserver 30 mm sur chaque côté.
Également requis aux points fixes, par ex. colonne.
7. Junckers Plinthes Combi Sports

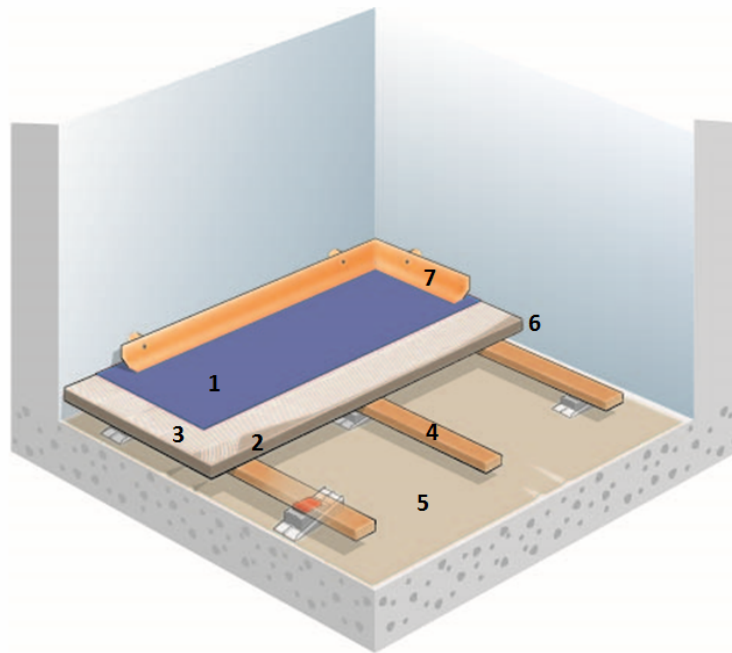


Fig. 1

1.3 AVANT LA POSE

Le bâtiment doit être hors d'eau/hors d'air. Le système de chauffage doit être installé et testé, et durant la saison de chauffe, un niveau de température constant doit être maintenu. Tester les éléments de béton, y compris les douilles destinées aux fourreaux. Les autres revêtements pouvant apporter de l'humidité au bâtiment y compris peintures doivent avoir été terminés.

L'humidité relative dans le bâtiment doit se situer entre 35 et 65 % de HR et la température entre 16 et 20 °C. L'humidité résiduelle du béton ne doit pas excéder 3%. Pour les sous constructions en bois elle ne doit pas dépasser 12 %.

Remiser avec soin les panneaux de particules pour éviter aux coins d'être abimés et les protéger de l'humidité. Les panneaux de particules doivent être stockés dans la pièce de l'installation 2 jours avant leur mise en oeuvre pour les laisser s'acclimater aux différences de température et d'humidité.

Lire ces consignes avec attention avant l'installation. Si vous avez des doutes, merci de contacter Junckers avant l'installation.

2. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

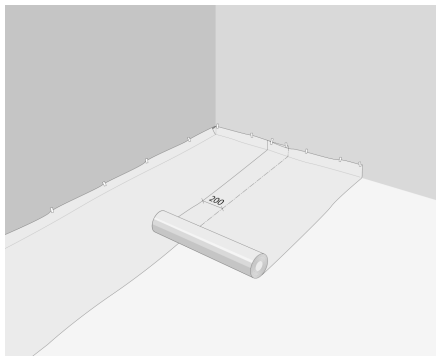


Fig. 2

2.1 BARRIÈRE ANTI-HUMIDITÉ

Installer une membrane PE de 0,20 mm minimum sur le béton, par exemple Junckers Sylvathene.

Les joints du pare-vapeur doivent se chevaucher sur 200 mm. Les lés doivent être scotchés à toutes leurs jonctions.

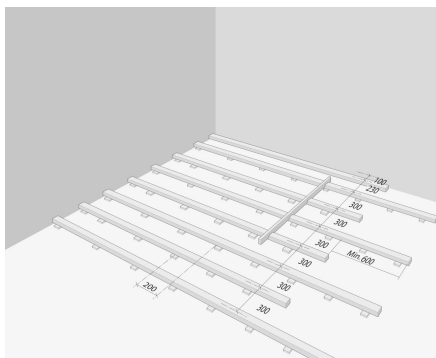


Fig. 3

2.2 POSE DES LAMBOURDES

Avant de disposer les lambourdes, les éléments J-Lock ainsi que les cales doivent être clipsés sur les patins amortissants. Poser les lambourdes parallèlement à la longueur de la pièce.

La première et la dernière rangée de lambourdes doivent être posées à 100 mm du mur (distance à l'axe de la lambourde). Notez qu'il s'agit de lambourdes spéciales (Gable battens). Les gable battens n'ont pas de patins amortisseurs pré-attachés et les lambourdes sont marqués d'un ruban adhésif rouge.

La 2ème rangée doit être posée avec un entraxe de 230 mm par rapport à la première rangée. Toutes les autres rangées de lambourdes doivent être posées avec un entraxe de 300 mm en utilisant les lambourdes d'espacement (Fig.3).

Les patins résilients sous les lambourdes sont disposés en quinconce avec un écart de 200 mm par rapport à la lambourde adjacente. Les extrémités des lambourdes ne doivent pas être alignées mais disposées en quinconce avec un espacement minimum de 600 mm de la rangée adjacente. Toute la sous-structure doit être disposée avec un espacement d'au moins 30 mm de tous les murs, poteaux, trappons etc.

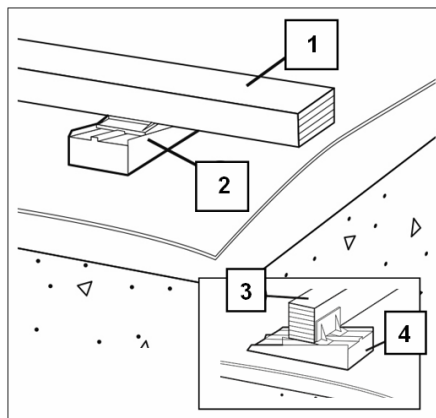


Fig. 4

2.3 ÉLÉVATION ET MISE À NIVEAU DE LA SOUS-CONSTRUCTION

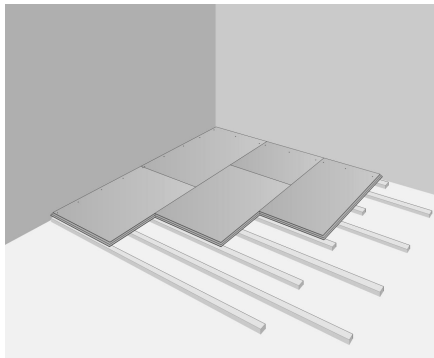
Les lambourdes (1) sont mises à niveau à l'aide des cales J-Lock (2).

Les lambourdes pignons (3) sont mises à niveau à l'aide des cales DuoWedges (4).

Des cales supplémentaires sont positionnées à la fin de chaque rangée de lambourdes, à l'endroit où la lambourde est contre le mur.

Sur une dalle dont la planéité est conforme à la norme NF P 90202, la sous structure peut être installée juste à l'aide des piètements J-Lock sans mise à niveau possible.

Les cales décrites ci-dessus peuvent être rehaussées par emboîtement de bases (disponibles en 20, 30, 40 ou 50mm) pour atteindre la hauteur voulue. On ne peut utiliser que 2 bases de rehausse maximum soit un total de rehausse maxi de 100mm.


Fig. 5

2.4 POSE DES PANNEAUX DE PARTICULES

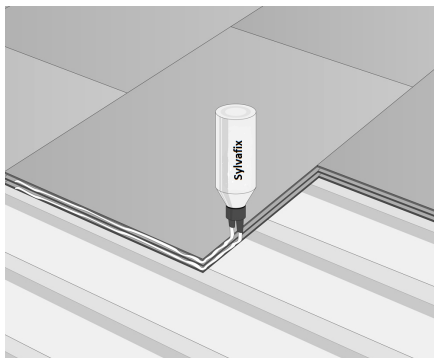
Mesurer la largeur de la pièce et la diviser par 600 mm pour établir la largeur de la dernière rangée de panneaux. Si cette dernière rangée mesure moins de 100 mm, déplacer les panneaux pour obtenir une largeur de la dernière rangée supérieure. Cela veut dire qu'il faudra couper les panneaux des rangées de départ et de fin en s'assurant que ces panneaux feront plus de 100 mm de large.

Dans ce cas, les 2 coupes et ajustages devront se faire une fois que la majeure partie des panneaux sera déjà fixée.

Les panneaux sont installés avec leur longueur perpendiculaire à l'axe des lambourdes et face imprimée vers le dessus. Poser la première ligne avec les rainures face aux murs. Aligner celle-ci de manière à être perpendiculaire aux lambourdes en laissant un espace de 30mm le long des murs pour la dilatation et la ventilation.

Les panneaux seront posés croisés avec un décalage minimum de 600 mm entre eux ; chaque côté court de panneau étant positionné à l'aplomb d'une lambourde, le supportant (Fig 5).

Si la dernière coupe de la ligne laisse une chute de panneau de plus de 300 mm, on peut utiliser celle-ci pour le démarrage d'une des lignes suivantes.


Fig. 6

2.5 COLLAGE DES PANNEAUX DE PARTICULES

Les panneaux sont collés aux lambourdes avec la colle Junckers CtB. Appliquer des lignes de colle sur les lambourdes, correspondant à approximativement 60 grammes par mètre linéaire. Les panneaux font 600mm de large ; faire des lignes de colle plus courtes de manière à ne pas avoir de remontée de colle dans les rainures des panneaux.

Fixer les panneaux avec des vis appropriées de 40mm maximum le long des murs pendant le déroulement de la pose. 1 vis par lambourde (Fig 5). S'assurer que les vis s'enfoncent très légèrement plus que la surface des panneaux.

Les panneaux sont collés sur les 4 côtés avec la colle Sylvafix. Appliquer la colle dans les rainures à l'aide du bec double fourni avec les panneaux (Fig 6).

Consommation de colle : Environ $\frac{3}{4}$ L pour 25ml. Appliquer suffisamment de colle pour qu'elle soit visible dans les joints quand les panneaux sont bien emboîtés. Essuyer l'excédent de colle.

Toutes les arrêtes de panneaux doivent être poncées pour ne pas voir de désaffleurer. Il n'est pas nécessaire de reboucher les légers trous de vis le long des murs avec un reboucheur car cela pourrait créer des traces visibles dans le temps à la surface du PVC.

La construction est maintenant prête pour le montage du PVC.